

C. P. G. N.

CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE
PENSER ET AGIR EN GUADELOUPEEN

LA GUADELOUPE , TOUJOURS LA
GUADELOUPE , RIEN QUE LA GUADELOUPE

Les débats sur les élections présidentielles confirment à la fois que nous n'existons pas et que nous ne disposons d'aucune consultation pour faire notre devoir démocratique c'est-à-dire choisir le pays que nous souhaitons. Choisir entre des candidats pour qui nous n'existons pas n'est pas un acte démocratique. En effet, malgré le droit international qui régleme la situation des pays non autonomes, les autorités françaises de gauche et de droite nous ont intégré à leur pays alors qu'elles devaient simplement nous aider à nous gouverner et à nous administrer en concertation étroite avec notre peuple et ses représentants. Au contraire, elles nous ont annexé. C'est pourquoi elles estiment que les choix qu'ils feront pour leur pays sont suffisants pour répondre à la problématique de notre pays avec quelques exceptions pour tenir compte de nos spécificités. Pour nous un tel comportement est contraire au droit international constitué à partir des préceptes du droit naturel. Il en résulte que la Guadeloupe se meurt de ne pas avoir de consultation politique qui lui soit propre et qui permette à notre peuple de sanctionner ce qui a été fait et de choisir son avenir. Les Autorités françaises nous ont confiné dans des consultations de second ordre où la politique est absente. Cette intégration forcée est responsable de nos maux actuels : la Guadeloupe va mal. On l'a installée dans la fragilité, l'assistance et le copiage des autres. Nous refusons ce destin. En votant blanc ou nul ou en s'abstenant c'est à la fois une manière de dénoncer le non respect par la France de l'identité guadeloupéenne protégée par le droit international, d'exiger la mise en œuvre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui se compose de deux options à savoir l'indépendance ou se faire administrer par un état étranger, de refuser ce mal développement et de choisir un programme de gouvernement conforme aux volontés des guadeloupéens. Ce programme, qui est un projet cohérent et non le catalogue de mesures catégorielles, se donne pour objectif de construire une Guadeloupe solide, équitable, solidaire, exemplaire, assumant son identité, prête à affronter le monde tel qu'il est et à y apporter sa propre contribution car elle est riche de sa capacité à faire vivre en bons termes des communautés différentes. Il s'articule autour des points suivants :

Donner aux guadeloupéens les moyens de se gouverner et de s'administrer eux-mêmes en concertation avec le gouvernement français.

Selon le droit international, l'État français administre et gouverne la Guadeloupe. Il s'agit de l'une des options prévue par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il doit le faire en respectant l'identité guadeloupéenne, en concertation étroite avec notre peuple et avec le souci d'amener notre pays à le faire lui-même quand il en prendra formellement la décision. La mission n'est pas de nous intégrer comme il le fait actuellement mais de nous aider à nous administrer et à nous gouverner. Les actions à mener sont les suivantes :

- Une réforme de la constitution. Un des titres de cette constitution doit être consacré exclusivement à la Guadeloupe. Il décrira le fonctionnement de nos institutions.
- Ces institutions seront : Un gouvernement guadeloupéen dirigé par un premier ministre qui assure l'exécutif ; deux assemblées l'une élue à la représentation proportionnelle et l'autre composé des représentants des communes et des acteurs sociaux et économiques ; un conseil national de coordination chargé d'organiser les relations avec l'État français.
- La communauté guadeloupéenne disposera de toutes les attributions nécessaires pour s'administrer : son parlement fera ses lois et son gouvernement disposera d'un pouvoir réglementaire. Le conseil constitutionnel et le conseil d'État exerceront sur nos décisions le même type de contrôle que celui exercé en France.
- Tous les cinq ans le peuple guadeloupéen devra choisir par référendum les modalités de son gouvernement selon les modalités instaurées par le droit international.

Le renforcement de l'identité guadeloupéenne .

La capacité des guadeloupéens à se développer et à faire face aux défis de la compétition mondiale qui va s'intensifier est de disposer d'une culture solide. La cause de nos échecs depuis plusieurs siècles réside dans l'absence de cette culture fortement favorisée par l'assimilation que la France nous impose. C'est pourquoi la priorité doit être donnée à la culture et à l'école afin de nous renforcer et d'être toujours fiers de nous. Nos orientations sont :

- **L'école, les médias et toutes nos institutions doivent concourir à développer la culture guadeloupéenne.**
- **La réforme de l'école qui génère un fort taux d'échec est une priorité : les programmes scolaires de la maternelle à l'université doivent se composer de matières relatives à notre histoire, notre littérature et plus généralement à notre culture c'est-à-dire à notre manière de voir et ressentir les choses. Cette réforme introduira une simplification des structures et une meilleure adéquation à l'emploi .Cette réforme sera précédée d'un grand débat national afin que chaque guadeloupéen puisse dire son point de vue , le confronter à celui des autres et participer à la synthèse qui sera l'objet de la réforme .**

Construire une économie équilibrée et performante.

Sans production régulière de richesse, la Guadeloupe sera toujours dépendante et les guadeloupéens en tireront la conclusion qu'ils ont besoin de domination. Aucun théorème économique n'a affirmé que les petits pays sont voués à l'assistance des plus forts et des plus compétitifs. La croyance des autorités françaises qui considèrent que c'est l'intégration économique à un grand ensemble qui favorisera le comblement de notre retard de développement ne tient pas la route. Les résultats d'une telle stratégie ont pour nom, chômage, déséquilibres commerciaux et de financement, augmentation de la propension à l'assistance, peur des acteurs à prendre des risques et appropriation par les étrangers des rênes de l'activité économique. Pour créer une économie performante et équilibrée, une nouvelle croissance est nécessaire. Ses orientations seront les suivantes :

- Une croissance fondée sur trois secteurs complémentaires : augmentation du nombre de touristes à 3 millions de venues annuelles ; une agriculture qui produit pour satisfaire ces besoins de consommation, un secteur des services de loisirs et de production de cadeaux et souvenirs. Cette croissance devra atteindre un taux annuel de 8% pendant plusieurs années.
- Des actions complémentaires devront être organisées pour atteindre les équilibres d'une économie performante : dans le domaine de l'emploi politique d'accroissement des qualifications et des compétences, de gestion prévisionnelle des emplois, et protection du marché par la priorité donnée aux guadeloupéens ; dans le domaine du commerce extérieur protection de notre marché par l'utilisation de taxes à sur les importations ; dans le domaine du financement mobilisation de l'épargne guadeloupéenne qui devra être affectée à l'activité guadeloupéenne et obligation pour les investisseurs qui ne sont pas guadeloupéens de s'associer au capital national sans être en mesure de le dominer.
- Une politique des revenus qui supprime les inégalités avec notamment le versement de la prime de 40% de vie chère versée aux fonctionnaires aux salariés du secteur privé et l'équité dans la distribution des fruits de la croissance entre le travail et le capital.
- Une profonde réforme de la fiscalité autour de deux idées : baisse de la pression fiscale globale; simplification du système avec la suppression des impôts locaux, des cotisations sociales et de nombreux autres impôts. Le nouveau système comportera trois grands impôts : l'impôt sur le revenu dont la progressivité sera renforcée ; l'impôt sur les activités économiques et la TVA. Enfin, les impôts perçus en Guadeloupe seront utilisés pour financer les dépenses publiques de la Guadeloupe.
- Enfin, les autorités publiques guadeloupéennes vont intervenir activement dans la vie économique: planification et programmation sur 5 ans fixant des objectifs économiques et sociaux ; création d'un outil de participation avec des capitaux publics dans le capital pour le contrôle des entreprises .

Des budgets publics transparents et équilibrés

La stratégie de la France est fondée sur la mystification budgétaire. Personne ne sait quel est notre coût mais le montant de la solidarité nationale terme pompeux pour indiquer les aides budgétaires françaises est archi connu. Il est vrai que pour elles sans la solidarité nationale la Guadeloupe sera dans la misère une fois pour toute. Il s'agit d'un discours sur la supériorité permanente de la France que nous rejetons. Ce qui nous importe c'est que les dépenses collectives de la Guadeloupe soient correctement financées par les impôts collectés en Guadeloupe et éventuellement par d'autres ressources externes. Nos orientations sont les suivantes :

- **Toutes nos dépenses collectives seront choisies avec sérieux après une analyse précise de nos besoins. L'état français ne doit pas avoir de responsabilité de gestion dans notre pays.**
- **Toutes nos actions publiques doivent donner lieu à une évaluation réalisée par un organisme indépendant.**
- **Ensuite une bonne part de nos dépenses doit être financée par le fond d'indemnisation de l'esclavage constituée par une contribution annuelle et permanente de la France pour les graves crimes qu'elle a commis par l'esclavage et la colonisation et par le refus de nous allouer depuis de nombreux siècles les sommes qui nous sont dues.**
- **Ensuite toutes les aides budgétaires externes devront être contractualisées.**

Aménager et construire différemment

De tous temps la politique d'aménagement a consisté à faire des équipements qui ont été multipliés sans logique directrice .Il en est résulté un pays informe peu économe de l'espace et peu soucieux des générations à venir. Une nouvelle vision s'impose articulée autour de l'appropriation des terres par les guadeloupéens et le respect des droits des générations à venir .Les actions à entreprendre sont les suivantes :

- **Le territoire public guadeloupéen appartiendra aux collectivités guadeloupéennes et sera géré par des institutions guadeloupéennes.**
- **Modifier la réglementation sur le droit de propriété afin d'éviter le morcellement des terres et le gaspillage .La réglementation sur l'héritage sera revue.**
- **Modifier les règles d'urbanisme en confiant à une seule autorité indépendante la mission de délivrer les droits de construire.**
- **Une nouvelle politique de l'eau fondée sur une stratégie consistant à protéger les zones de captage d'abord en développant sur les surfaces arables une agriculture biologique avec un cahier des charges très strict (suppression des engrais et des pesticides, nombre limité de vaches à l'hectare) au lieu de construire des stations d'épuration qui n'apportent rien de décisif.**
- **Priorité donnée à l'énergie solaire.**
- **Limitation de l'utilisation des voitures individuelles et développement des transports en commun.**

Vivre autrement en société

Notre société ne nous protège plus .Nos valeurs qui nous ont permis de résister pendant longtemps ont été supprimées par l'assimilation et le consumérisme .Nos enfants sont menacés par la drogue et d'autres risques en raison de la permissivité ambiante .Une révolution morale s'impose si nous voulons continuer à vivre aisément .Les actions que nous souhaitons sont les suivantes :

- **Le renforcement de la famille guadeloupéenne. L'une des causes de nos difficultés vient de l'effondrement de notre famille en raison de l'individualisme et de l'idéologie de la permissivité. Des mesures doivent être prises le plus rapidement possible pour la restructurer et lui donner les moyens de ses missions. Les allocations familiales dont la réglementation sera profondément modifiée seront l'instrument de cette nécessaire rénovation. La réglementation du divorce et de l'autorité parentale sera aussi modifiée.**
- **La promotion des valeurs de responsabilité et de travail par l'école, les médias et toutes les institutions sera encouragée. Pour renforcer la socialisation des plus jeunes et leur éviter de sombrer dans la drogue et le désœuvrement création d'un service civil guadeloupéen de deux ans ouvert à tous les jeunes à partir de dix huit ans .**
- **La sécurité pour tous. La sécurité est la condition de tous les droits. La création d'une police et d'une justice assurée exclusivement par des guadeloupéens en est le pivot. Le contraire est une source de problèmes et de complications. La réglementation pénale sera modifiée autour d'une plus grande rapidité et une simplification des peines. La peine de mort sera rétablie en Guadeloupe pour les crimes les plus odieux. L'utilisation frauduleuse de l'argent public sera sévèrement réprimée.**
- **Une protection sociale renouvelée. Nos compatriotes doivent disposer de protection pour faire face aux nombreux aléas de la vie qui se multiplient avec la mondialisation. Le système actuel de la France qui en raison de son incapacité à se réformer devient de plus en plus injuste doit être profondément réformé. Le système guadeloupéen de protection sociale sera construit autour de la gratuité de la santé ; d'allocations familiales pour aider les familles nombreuses et nécessiteuses à élever leurs enfants jusqu'à leur majorité, la sécurité professionnelle pour les salariés et la prise en charge de tous les handicapés. Il sera créé une caisse guadeloupéenne de la protection sociale indépendante gérant tous les risques sociaux, administrée par les représentants des assurés sociaux. Notre protection sociale sera financée par l'impôt sur le revenu et une subvention du fonds d'indemnisation de l'esclavage et de la colonisation. Des accords de financement seront signés éventuellement avec les grands organismes français.**
- **Des relations sociales modifiées : La vie des guadeloupéens dans leur travail va dépendre de l'action menée par les organisations syndicales et patronales .Il en résulte que c'est en Guadeloupe que doit avoir lieu les négociations sociales et salariales . Nous inciterons les syndicats à créer une seule organisation des salariés . Par ailleurs une profonde réforme du droit du travail sera engagée pour supprimer la notion de seuil et créer une représentation du personnel dans toutes les entreprises guadeloupéennes.**

Une Guadeloupe active dans le monde et dans la Caraïbe

La géopolitique de la Guadeloupe lui impose d'avoir sa propre diplomatie. Il est hors de question que nous puissions suivre les orientations de la France qui est en déclin .Nous avons la chance d'être dans un continent qui fait l'histoire et ne la subit pas. Par ailleurs nous ne sommes pas sans atout dans le village mondial. Notre conception de l'universalisme fondée sur le respect et la promotion des différences de culture est bien adapté à la mondialisation .Nos orientations diplomatiques sont les suivantes :

- Construire un système d'association avec l'Union européenne en lieu et place de l'intégration actuelle qui fait de nous des assistés permanents. Un débat sera ouvert sur l'euro qui compte tenu de la nature de notre économie est un réel handicap.
- La participation de la Guadeloupe à la création d'un ensemble politique caraïbe indépendant est une nécessité. L'unité de la Caraïbe est indispensable pour permettre à nos petits pays d'exister et d'exprimer leur potentiel. La Guadeloupe doit participer activement à la construction de cet ensemble qui doit devenir à terme politique. Elle doit aussi participer aux efforts faits pour que l'Amérique se construise en tant qu'ensemble politique et économique performant.

« C'est quand la Guadeloupe croit en elle et maîtrise son destin qu'elle gagne » : (Jean-Paul Eluther.)